

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JOHNNY ADAMS, président
 Mme ANNIE BARON,

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PARCS SUR LE PROJET DE PARC NATIONAL
DES LACS-GUILLAUME-DELISLE-ET-À-L'EAU-CLAIRE**

SÉANCE DU 17 JUIN 2008

Séance tenue le 17 juin 2008, à 10 h
Centre communautaire
Umiujaq

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 JUIN 2008

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

MOT DU PRÉSIDENT.....1

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'UMIJAQ.....1

PÉRIODE DE QUESTIONS.....2

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ MAKIVIK.....6

PERIODE DE QUESTIONS (SUITE).....13

MOT DE LA FIN17

(TRANSCRIPTION EN FRANÇAIS)

SÉANCE DU 17 JUIN 2008

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

MOT DE BIENVENUE

PAR M. JOHNNY ADAMS:

Bonjour les amis. Les personnes que nous attendions sont arrivées, alors nous allons bientôt commencer. Et les membres de l'ARK sont arrivés, on va leur donner un petit moment pour se préparer, (inaudible), et nous avons de plus les gens d'Inukjuak, nous allons leur permettre de nous dire ce qu'ils ont à nous dire.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'UMIUJAQ

PAR M. ADAMIE INUKPUK:

Je m'appelle Adamie Inukpuk. On m'a demandé de venir ici, de la Société foncière d'Inukjuak, c'est eux qui m'ont demandé de voir. Je suis de Inukjuak, tel que vous le savez.

Vous m'excusez, c'est un peu comme si j'étais en train de vous parler à l'envers parce que je ne vous fais pas face, je suis là puis je vous fais dos, donc je m'en excuse. Mais je représente les sociétés foncières pour ce qui est des commentaires dont vous avez parlé hier et aujourd'hui. C'est très semblable à ce que nous avons déjà entendu par le passé.

Les gens de Umiujaq et d'autres organismes aussi travaillent là-dessus depuis un bon nombre d'années maintenant.

J'ai vu, j'ai observé ce que vous avez fait, les tracés que vous avez tracés sur la carte. Mon inquiétude, c'est pour la rivière Nastapoka, parce que c'est là une terre qui est extraordinaire. Ce serait très utile et très bienfaisant, bien vous savez, s'il s'agit d'une rivière qui doit être très bien conservée, du fait que ce soit une rivière extraordinaire.

Nous, de la baie d'Hudson, sur les rives de cette baie, le disent, et lorsque la rivière Kuujjuarapik, lorsqu'on qu'Hydro-Québec a travaillé dessus, lorsqu'ils ont mis la barrière sur la rivière Kuujjuarapik, ça a eu un impact très important sur la rivière ou la côte de la baie d'Hudson, il faut s'assurer que ça ne se passera pas pour la rivière Nastapoka.

Donc j'apprécierais réellement si vous vous sentiez capable de prendre cela en considération. La rivière Nastapoka est une très grande terre qui doit être conservée.

45 Si vous voulez un parc, un parc national, le créer et l'exploiter, il faut garder l'oeil sur cette problématique. Sachant l'intention sous-tendant la création d'un parc, sachant de quoi il s'agit, ça fait sens pour notre génération et pour les gens qui vont vivre ici, qui vont vivre dans ce parc, en autant que ce parc créé, ce sera fort aidant pour eux, si c'est protégé.

50 Mes propres ancêtres étaient à la rivière Nastapoka, étaient à la mission là-bas, la mission chrétienne, et au poste de traite là-bas, et nous-mêmes, on nous a apportés là-bas, pour qu'on puisse constater de nos propres yeux cette zone importante pour notre histoire. Ça demeure également une route principale pour nous, la rivière, et j'appuie réellement le travail que vous effectuez

55 Et j'appuie sincèrement la mise sur pied, la création de ce parc. Sauf pour cette demande, à savoir que la collectivité d'Inukjuak puisse participer, à même le comité qui sera mis sur pied pour administrer ce parc.

60 Le travail que vous effectuez est fort satisfaisant. Toutefois est-il que clairement, la Nastapoka et sa zone devrait se retrouver à l'intérieur de ce parc. Et le lac À-l'Eau-Claire est également très lié à notre passé.

65 Je sais que mon grand-père y allait. Il n'avait qu'un an, il était un nouveau-né lorsqu'ils ont traversé ce lac. Et si, prenons comme exemple, ce lac aux eaux claires, si on y érigeait une barrière, ça aurait un effet extrêmement endommageant.

Alors je vous le dis ici, qu'il faut inclure ce lac À-l'Eau-Claire dans le parc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

70 **PAR Mme LUCIE :**

75 Je m'appelle Lucie (inaudible), je suis d'Inukjuak, et je suis l'une des personnes de Nastapoka, à l'origine, et je ne voudrais pas que cette rivière soit utilisée pour un projet hydroélectrique, et je préférerais qu'on puisse la mettre à l'intérieur du tracé du parc.

80 Je voudrais également que les animaux, la faune, la flore soient protégés. Moi, j'ai vécu là-bas toute ma jeunesse, je connais cette région. La nourriture est superbe, c'est étonnant. Et vous voyez, si moi j'essaie de manger de la nourriture qui n'est pas celle de nos ancêtres, mon estomac n'est pas satisfait, alors notre nourriture est la meilleure pour nous.

Alors j'appuie l'inclusion du Nastapoka à l'intérieur du tracé du parc.

85 J'en riais un peu plus tôt, je disais, bon, qu'ils aillent de l'avant, ils vont créer le parc et je n'aurai pas à payer pour y aller. Mais c'est peut-être une erreur parce que peut-être, là, je vais avoir à payer.

90 Je suis maintenant une aînée, c'est déjà ça. Même, j'avais un peu de difficulté à me rappeler de mon âge, en tout cas j'étais jeune lorsque nous avons quitté la région de cette rivière Nastapoka, j'avais deux (2) frères toutefois, lorsque nous nous sommes déplacés sur Inukjuak, et depuis cette période-là, j'habite là.

Alors je n'ai rien d'autre à dire, merci.

95 **PAR M. JOHNNY ADAMS:**

Merci Lucie. Nous vous assurons que vous n'aurez pas besoin de droit, de permission spéciale pour vous promener dans le parc, pour l'utiliser, parce que même les gens d'Umiujaq auront le droit d'y aller. Ce ne sont que les non-bénéficiaires qui auront besoin d'une permission spéciale pour y aller.

100

PAR M. JOHNNY NAKTIALUK:

Merci, je m'appelle Johnny Naktialuk, je suis le maire d'Inukjuak. Il me fait plaisir d'être capable de participer et d'être présent pour ce faire.

105

Quelqu'un, Jack Nivaxie et Stéphane sont venus à Inukjuak pour rencontrer les membres du conseil municipal et les membres de la Société foncière, et c'est alors, lorsqu'ils étaient là parmi nous, qu'ils ont accueilli nos commentaires, et se sont "enquérés" de nos questions. Et nous étions heureux de pouvoir partager, de prévoir que nos pensées et nos opinions soient inclus, qu'elles ne soient pas exclues de ce projet.

110

En notre qualité de membres de la collectivité d'Inukjuak, nous semblons toujours jouer une sorte de rôle de tampon, alors que diverses exploitations sans racine prennent de l'expansion au nord de nous, au sud de nous. Et là, ce projet de mise sur pied d'un parc, tout juste au sud de nous, bon, existe, va de l'avant.

115

Un autre exemple de ce que je viens de dire, mais je désire, j'espère que ce projet se portera bien, et que nous aurons donc quelque chose qui va prendre de l'expansion dans notre région. Alors il semble qu'il y ait comme un lien qui se tisse entre les groupes impliqués.

120

Vous savez, nous sommes souvent une voie de passage, une route qui mène vers le nord, où les gens veulent aller utiliser toutes les bonnes choses qui sont dans le nord, et les discussions au préalable, eh bien, je ne sais pas si quelqu'un l'a dit, mais si quelque chose passe par chez nous, nous aimerions bien participer au processus d'une façon qui puisse assurer des retombées chez nous. C'est mon opinion. Nous appuyons ce projet.

125

Nastapoka a été mentionnée à plusieurs reprises comme étant une région à inclure à l'intérieur du tracé du parc. Et nous, ça nous importunerait pas du tout si la rivière était incluse.

130 Il y a une zone au sud de nous qu'on appelle "Porpoise Cove", c'est-à-dire à la baie des Dauphins, c'est ce que nous l'appelons, c'est un très vieux site, pas loin d'Inukjuak, un peu près d'Inukjuak quand même que d'autres, et lorsque nous en avons entendu parler à Inukjuak, nous nous disions qu'il y avait un certain potentiel, là à ce site.

135 Bon, c'est peut-être une idée trop difficile, mais peut-être il y a quelque chose là qui pourrait être examiné pour mettre sur pied un parc là, dans cette anse, cette anse aux Dauphins. Si vous avez des idées portant sur un tel projet, oui, je vous demande d'y penser, quoi, d'y songer, nous dire ce que vous pourriez en penser.

140 Et les préoccupations découlant de l'éventualité d'un projet hydroélectrique, bien, nous devons les prendre en compte aussi.

145 Il faut préciser, il faut savoir que ceux qui travaillent sur ce projet doivent se consulter. Et je crois que la participation de la communauté d'Inukjuak devrait être assurée pour bien établir et mettre sur pied le comité d'harmonisation. Il faudrait que nous soyons un membre actif de ce comité, et non seulement un observateur, du fait que nous sommes d'avis que nous avons quelque chose de valable à contribuer. Oui, nous serions des membres actifs et utiles.

150 Assurément, il y a d'autres préoccupations qui verront la surface, d'autres bonnes idées aussi, d'autres problématiques qu'on n'a pas vraiment saisies encore, mais nous pourrions contribuer à la résolution de ces problèmes au sein du comité.

Nous espérons réellement prendre part à ces audiences publiques, donc je vous remercie sincèrement d'avoir permis que je vienne vous parler ici aujourd'hui, là.

155 **PAR M. JOHNNY ADAMS:**

Merci, Johnny. Merci de t'être déplacé pour nous. Nous sommes heureux que les membres de la collectivité d'Inukjuak ont pu venir contribuer à cette audience.

160 Nous voulions permettre à l'ARK et à Makivik, dont les représentants sont présents ici, Georges Berthe, membre du comité administratif de Makivik.

165 Et hier, quelqu'un, en parlant de Air Inuit, avait mentionné que ça aurait été bien de vous avoir parmi nous hier, puisque vous devez bien connaître Air Inuit, donc je me permets de le dire, on a parlé d'Air Inuit et de la piste d'atterrissage, bien qu'Air Inuit n'est pas chargée de l'entretien ou des constructions des pistes d'atterrissage, je le mentionne pour vous. Habituellement, c'est l'ARK qui est responsable des pistes d'atterrissage et de leur entretien dans les collectivités.

170 Mais si l'un ou l'autre de vous veut bien venir nous adresser la parole, peut-être toi, Maggie. Alors soyez la bienvenue.

PAR Mme MAGGIE EMUDLUK:

175 Merci. Même si nous arrivons en retard, vous êtes capable de nous entendre. Je vous demande pardon d'être arrivée en retard.

180 J'aimerais dire aux gens ici, à Umiujaq, que je voulais vraiment accompagner mon fils qui complétait justement son école secondaire, donc c'est pour ça que je n'étais pas ici, et je m'en excuse sincèrement.

Bien que je n'aie pas entendu toute la discussion, je suis très heureuse d'apprendre qu'ici, les gens participent à cette discussion, que les gens ont parlé ouvertement de leurs préoccupations, et qu'ils ont pu parler sans inquiétude.

185 Nous avons connu un processus chez nous, à Kansiqsuallujjuaq, là il y a un projet pour mettre sur pied le parc Kuururjuaq, ça aussi c'est un projet du gouvernement du Québec, avec MDDEP.

190 Ici aujourd'hui, c'est très bien de voir que les gens de Umiujaq et même de Kuujuarapik ont l'occasion de parler à ce sujet.

195 Alors en résumé, voici ce que j'ai à partager. Nous, les Inuits dans le nord, nous bénéficions de la Convention de la Baie James et du Nord du Québec, qui ne serait pas contournée aux fins de ce projet...

(PAR L'INTERPRÈTE: Je m'excuse, je n'ai pas l'habitude de l'entendre parler en ce dialecte)

... Tursujurk serait le nom que nous proposons pour ce parc.

200 Et j'ai entendu dire que les membres de la communauté d'Umiujaq se demandent ce qui en est de l'inclusion de Nastapoka à l'intérieur du tracé de ce parc. Ça, on a clairement entendu. Et aussi, ils ont parlé des améliorations à apporter à la collectivité en matière de route, de piste d'atterrissage, tout ce qui serait utile pour les visiteurs.

205 Ces améliorations seraient avantageuses à la collectivité aussi, si le parc allait de l'avant. Il y aurait un financement pour administrer le parc, il faudrait prévoir la construction de bâtiments, la création de postes, d'emplois.

210 La recherche entreprise par le Centre d'études nordiques aura contribué à la planification de ce parc.

De plus, ces visiteurs pourraient se servir de ce parc pour apprendre beaucoup de choses sur ce territoire. Tout cela a été précisé.

215 Toutes les raisons sous-tendant la création de ce parc ont été mises de l'avant, et si ce projet va de l'avant, ainsi justifié, il nous faudrait dépendre de l'appui de tous, il faudra prévoir la collaboration des collectivités et certains groupes seront touchés par la création de ce parc.

220 Je comprends qu'il puisse y avoir des points de vue divergents, concernant ce projet. Moi, j'aimerais bien m'assurer que ces points de vue différents puissent quand même se relier suffisamment pour que nous puissions travailler ensemble.

Et vraiment, (inaudible), que les gens puissent s'exprimer ainsi.

225 **PAR M. JOHNNY ADAMS:**

Merci Maggie. George Berthe, soyez les bienvenus, soyez les bienvenus. (Inaudible), soyez la bienvenue vous aussi.

230

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ MAKIVIK

PAR M. GEORGE BERTHE:

235 Je m'appelle George Berthe, secrétaire corporatif de la Société Makivik. Je vous ai pas encore serré la main, j'en ai vu plusieurs d'entre vous, mais je tiens à vous dire bonjour.

Merci de m'avoir offert cette occasion de vous parler au nom de la Société Makivik.

240 Avec Mylène ici présente, c'est ma collègue, pas ma partenaire personnelle, mais elle travaille souvent avec nous. C'est notre avocate, et elle est membre de certains comités, donc elle est au courant de plusieurs questions qui nous intéressent.

Je reconnais certaines personnes qui ne sont pas du Nunavik.

245

Ce nom lac Guillaume-Delisle-et-À-l'Eau-Claire, c'est tellement long que même moi, je ne le reconnais pas.

250

La Société Makivik a été mise sur pied en 78 pour représenter les Inuits, c'est une société sans but lucratif qui a été créée pour défendre les droits des Inuits, c'est une organisation politique des Inuits qui a été créée par le biais de la Convention de la Baie James et du Nord, et pour s'assurer à ce que cette convention soit respectée.

255 Ses membres proviennent de toutes les communautés et participent au niveau de la vie politique. Makivik est également la société de développement économique. Chaque membre du conseil est élu par sa communauté.

260 Makivik a diverses responsabilités, ça protège les droits des Inuits, ça négocie au nom des Inuits, par exemple (inaudible) territorial de Nunavik inuit pour l'entente pour les îles au large, nous représentons les Inuits du Nunavik.

Donc lors des discussions pour les propositions visant à établir les parcs, Makivik a participé dès le départ.

265 Nous avons participé au projet de parc Kuururjuaq, et Makivik a été en mesure d'exprimer les préoccupations des Inuits du Nunavik, par le biais de sa participation au comité de travail.

270 Quand l'entente Sanarrutik a été signée en 2002, cette entente comptait diverses provisions, dont une pour la création des parcs, afin d'augmenter le nombre de touristes qui se rendent en Nunavik. Également, visait à assurer la protection de l'environnement, tout en amenant davantage de touristes.

275 Makivik estime toujours que les communautés qui sont situées les plus proches des projets doivent être en faveur de ce projet, il faut également respecter les droits de chasse, et de pêche, et de mode de vie traditionnel, ça, ça devrait être la base pour toute mise en valeur et tout développement.

Maintenant qu'on a conclu l'entente pour les îles au large, c'est plus clair.

280 Plus récemment, la création du parc a été faite, et Makivik participe également au niveau de son développement, tout le travail.

285 C'est un fait qu'il y a une beauté naturelle et unique au niveau du parc proposé pour cette région. L'un des éléments unique de la géographie, c'est les falaises, les vallées.

Plusieurs ont parlé de l'importance de préserver et conserver la flore et la faune, et j'estime que le territoire a subvenu aux besoins des Inuits depuis tellement longtemps, il y a la faune, et les Inuits ont déjà dit qu'il faut préserver, il faut préserver la culture.

290 On sait qu'il y a des non-inuits qui sont également venus ici, par exemple pour la traite des fourrures, par le passé, les Cris ont déjà été ici, les chasseurs de baleines "commerciaux", ça fait partie de notre histoire.

295 Donc je pense que les Inuits sont enthousiastes au sujet de ce projet, qu'ils viennent de Kuujuarapik, de d'Umiujaq, et même d'Inukjuak,

Si on va effectivement créer ce parc, il ne faut pas enlever sa capacité de subvenir aux besoins des Inuits. Les organismes tels les sociétés foncières pourraient enchevêtrer (inaudible), la Société foncière de Kuujjuarapik, Umiujaq, la Société foncière d'Umiujaq, ces organismes doivent continuer de participer au processus et doivent...

Étant donné que la communauté d'Umiujaq, c'est la communauté la plus récente du Nunavik, étant donné sa création dans les années quatre-vingt, en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord, je pense que ça a été créé en vertu de l'article 65, 64, et les définitions des catégories 1 et 2 sont décrites, et pour le développement des terres de catégories 1 ou 2, les Inuits du Nunavik ont le droit, pour ce qui est de ces terres de catégories 1 et 2, de poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse et d'autres.

Ils peuvent également déterminer qui, entre les non-bénéficiaires, aurait le droit de participer à la chasse.

Quand on a discuté de la proposition du parc pour la première fois, les Inuits d'Umiujaq ont commencé à évoquer leurs préoccupations en ce qui concerne le respect de leur droit de chasse à l'intérieur du parc.

Il y en a qui sont venus parler au Makivik à ce sujet. Mylène est revenue au mois de février, lors d'une réunion sur le plan proposé, pour justement traiter de la question.

C'était compris que le parc proposé serait ouvert et les droits de chasse des Inuits ne seraient pas touchés. Et quand les touristes devaient entrer au parc, s'ils ne sont pas les bénéficiaires, ils devront respecter des règles. Par exemple, aucune chasse, ou trappage, ou piégeage dans le parc.

En dépit de tout cela, il semble que le touriste aurait le droit de pêcher et de se livrer aux activités de la pêche sportive dans les limites du parc, tout en étant obligé de respecter certaines règles, si ces activités seraient permises au sein du parc.

Les règles qui seront créées, bien, avant plutôt de créer ces règles, les Inuits d'Umiujaq doivent être inclus dans l'élaboration de ces règles.

Il est également clair ou il est également compris et entendu qu'il n'y aurait aucun territoire de chasse au caribou pour les non-bénéficiaires. Et donc, que cela soit très clair. Et il faut dire cela et très bien communiquer cela. Même si c'est déjà dit clairement que les Inuits vont garder leurs droits de chasse au sein du parc.

Même si cela avantage les Inuits qui souhaitent partir des commerces ou des entreprises, par exemple en pourvoirie, ce serait bien, dans ce cas-là ce serait bien pour les Inuits.

340 Les préoccupations des sociétés foncières doivent être entendues. Il faut s'assurer que les Inuits sachent ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire à l'intérieur des terres des catégories figurant dans les parcs.

345 Donc les deux (2) sociétés foncières des deux (2) communautés, bien, je le dis comme rappel, j'en parle, le parc proposé est proposé pour profiter aux membres de la communauté d'Umiujaq, et nous sommes ravis, nous sommes ravis de savoir que les Inuits vont continuer à pouvoir poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche, de piégeage, de cueillette de petits fruits, et j'en passe.

Leurs préoccupations ont été clairement exprimées aux étapes initiales de la planification.

350 Un autre problème possible parmi tous ces problèmes qui ont besoin de solution, c'est littéralement les droits de chasse, les activités de chasse, les traditions des Cris. Il faut maintenir leurs droits pour leur terre, il faut que ce soit reconnu, et ça n'a pas été reconnu jusqu'à date que les Cris ont les droits de chasse en bas du 55^{ème} parallèle, et viennent de plus en plus dans le nord.

355 Ça prend une entente entre les Cris et les Inuits pour ce qui est de ces droits de chasse à l'intérieur des terres qui sont au-dessus du 55^{ème} parallèle.

360 Il y a une autre question. Quand le parc reçoit beaucoup de visiteurs, des Qallunak et non Inuits, on craint l'incidence sur les Inuits et la culture inuit, sur la culture de la collectivité, leurs droits de chasse et de pêche, et de cueillette de petits fruits, et les autres droits doivent être absolument gardés comme tels, il ne faut pas que ces droits soient mutés, changés, il ne faut pas créer d'autres problèmes à cause de l'achalande et l'augmentation du nombre de personnes qui viennent à Umiujaq.

365 Il est important d'assurer la collaboration. Quand le comité ou l'équipe de gestion sera créée, les Inuits d'Umiujaq doivent participer au sein de ce comité. Et s'il y aurait des conflits, et s'il y a un problème auprès des Inuits, il faut qu'il y ait une résolution de contrat ou un organisme de recours pour les Inuits pour aider à résoudre les problèmes ou les conflits, soit conflits ou problèmes qu'ils vivent.

370 Et aussi pour ce qui est des mesures de sécurité, il faut avoir des procédures en cas d'accidents ou autres choses dangereuses. Ça prend un plan, pour être sûr qu'il existe des mesures d'assurer des procédures à suivre en cas d'urgence.

375 Le travail de création du parc continue et il est évident que ceux qui oeuvrent pour la création du parc souhaitent avoir un comité d'harmonisation. Donc c'est quelque chose de positif.

380 Une autre provision dans l'entente sera peut-être, signée entre l'ARK et le gouvernement québécois, c'est justement la disposition selon laquelle Hydro-Québec pourrait étudier la faisabilité de la création d'un barrage à l'intérieur du Nunavik.

385 Hydro a effectué une étude, mais ils ont pas fait le suivi avec des gestes visant cette étude, comme prévu. Donc la communauté d'Umiujaq et de Kuujjuarapik, ainsi qu'Umiujaq, ont fait part de leurs préoccupations au sujet de ces études à entreprendre par Hydro-Québec.

Même si c'est enchâssé dans l'entente, on a quand même exprimé des préoccupations quant à cette provision de l'entente Sanartik.

390 S'il faut modifier l'entente Sanarrutik, ce serait utile de l'examiner, surtout qu'on a exprimé les préoccupations quant à la rivière Nastapoka.

395 En ce qui concerne les îles au large, cela se poursuit. On va mettre en oeuvre l'entente au mois de juillet, ça a déjà été approuvé par le Conseil des ministres. Mais ça semble quelque peu problématique, surtout en ce qui concerne la propriété des îles, à qui sont ces îles. On vient à peine d'en parler.

400 Le gouvernement canadien prétend que les îles leur appartiennent, mais par le passé, il y avait des Français qui disaient que les îles étaient à eux.

Les avis et pensées de la communauté d'Umiujaq doivent être pris en considération, et il faut les contempler sérieusement en ce qui concerne ces îles.

405 Également, le fait que ces Cris qui prétendent que certaines îles leur appartiennent, ça a également été problématique, parce que le gouvernement canadien a été d'accord avec eux. Donc, ça a créé de la complexité et des complications, les revendications comptant sur les îles.

410 Et donc Makivik souhaite que le parc soit mis sur pied et créé, et que tout problème ou toute préoccupation éventuelle soit résolue et réglée, et Makivik cherche à continuer à participer à la création du parc.

415 Et c'est sûr que ça prendrait une entente de négociation pour l'administration du parc, et nous souhaitons que Makivik participe également. Et il faut collaborer avec la Société foncière, et on souhaite qu'un comité soit mis sur pied à ces fins.

420 Les sociétés (inaudible) devraient faire partie de ce processus, et les membres du Kuujjuarapik et de l'Association des Cris de (inaudible), l'Association de chasse, pêche et trappe de Nunavik devraient également participer. Makivik souhaite participer.

Une fois ce comité créé, nous estimons que ça pourrait contribuer à assurer une saine gestion de ce parc, à ceux qui font partie de l'administration et à ceux qui seront des visiteurs au parc.

425 La culture inuit, et des Inuits, bien, ce qu'on veut véhiculer comme message, c'est que ça prend la participation des Inuits du Nunavik. On veut que vous compreniez que les Inuits de Nunavik doivent respecter les participants à ce projet.

PAR M. JOHNNY ADAMS:

430 Merci George.

Avant de passer aux questions, j'aimerais simplement mentionner aux gens ici présents de quels droits il est question.

435 Vous avez parlé des droits de chasse ou des droits (inaudible) en bas du 55^{ème} parallèle, vous avez dit que leurs droits ne sont pas reconnus.

PAR M. GEORGE BERTHE:

440 Il faut qu'on comprenne la même chose, il faut qu'on se comprenne. Qui'et-ce que vous voulez dire?

445 C'est parce qu'il y a un chevauchement, alors terrain de chasse et d'autres, c'est plus récents, où les Cris et les Inuits chassent à l'intérieur du même territoire.

Il y a actuellement des négociations qui se font, et qui existent depuis un certain temps, et il y a pas de conflit mais parfois, l'été, on voit les Inuits qui partent à la chasse dans leur domaine ou vice-versa, et parfois c'est troublant et ça dérange.

450 Dieu sait qu'on en a parlé depuis assez longtemps maintenant, nous allons rencontrer les Cris ce mois-ci, à la fin du mois, ou à la fin du mois de juillet plutôt, pour justement pouvoir en arriver à une entente. Il y a une négociation, les Cris de Kuujuarapiik-Whapmagoostut ont déjà des droits de chasse en haut du 55^{ème} parallèle.

455 Les Inuits de Chisasibi qui se retrouvent en dessous du 55^{ème} parallèle ne jouissent pas de tels droits.

460 Donc même si on estime que le fédéral devrait participer davantage, il est difficile de résoudre cette situation. On n'a pas eu de grand conflit, mais on nous a demandé à plusieurs reprises de rencontrer les Cris justement pour traiter cette question.

Alors ce ne serait pas finalisé sous peu, pas aujourd'hui. On ne connaît pas encore les objectifs, mais on sait que l'idée de base serait justement d'avoir des discussions ouvertes et claires.

465

L'autre problème relié, c'est le fait justement qu'ils ont des revendications pour les îles qui ont été reconnues. Donc je voulais simplement mentionner cela pour être sûre que les gens soient au courant.

470

PAR M. JOHNNY ADAMS:

Merci beaucoup. Je crois que les gens ici n'ont pas de question, mais si quelqu'un d'autre a des questions, vous avez ici l'occasion de les poser (inaudible).

475

George, Maggie, il se pourrait que vous ayez à répondre à des questions, donc (inaudible).

PAR M. ROBBY TOOKALOOK:

480

La dernière fois ou le dernier sujet dont vous avez traité m'inquiète un peu, George, car les droits de pêche au-delà et en dessous du 55^{ème} parallèle sont bien clairs pour nous.

Nous travaillons depuis cet hiver pour nous assurer que les gens aient leurs droits, et je crois que Antony devrait être impliqué, c'est le trésorier de la Corporation Makivik.

485

L'écart au deçà, bien, nous nous sommes entendus sur les droits de chasse au-delà de la 55^{ème} jusqu'en Ungava, jusqu'à la baie d'Ungava, et on nous demandait de ce qui était d'un plan pour un parc autour de Cape Jones.

490

Et on dirait que quelque chose a déjà été décidé. Pourtant, les discussions ne sont pas encore à terme, donc pourriez-vous clarifier?

Bien que l'entente, pour les terres au large, a été conclue, nous en sommes quand même à l'an 2008, alors c'est une demande de clarification.

495

PAR M. GEORGES BERTHE:

500

Bon, en regard des négociations pour arriver à une conclusion, certaines définitions sur la carte des zones, découlant de cette entente, bien, nous nous rapprochons d'une conclusion. Et les personnes avec lesquelles nous menons la négociation viendront à Kuujuaq pour en discuter plus longuement avec nous en juillet.

505

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAR M. WILLIE KUMALUK:

510

Moi aussi j'ai l'impression d'être un visiteur ici, dans une chaise assis ici comme ça.

515

Je vais me répéter, mais nous avons demandé ce qui était de l'exploitation hydroélectrique éventuelle du Nastapoka, nous avons tenu une discussion, nous sommes allés visiter la Nastapoka sur toute une semaine, pour voir si on pourrait y ériger des barrières. Ça, c'était en 2005.

520

Par la suite, on nous a dit, peut-être que je suis le seul à l'avoir appris, que la rivière Nastapoka, oui, de fait, Makavik a peut-être pas encore reçu copie d'un tel rapport comme quoi, lorsqu'ils ont dit que ce n'était pas faisable, ils sont quand même allés effectuer, vous savez, des recherches sur le terrain, et les recherches préalables auraient permis de comprendre que ce n'était pas faisable, que ça aurait coûté trop cher.

525

Et moi, j'étais aux nues, j'étais très heureux, j'en étais très heureux, fort heureux. Mais donc, écoutez, moi, je ne peux que vous faire part du déroulement de ce que j'ai vu moi-même.

530

Il y avait également des négociations pour en arriver à une entente avec les Cris, nous nous sommes rencontrés à Montréal, et les Cris n'étaient pas d'accord sur les droits de chasse des Inuits en deçà du 50^{ème} parallèle, il n'étaient donc pas d'accord, même si ce que nous demandions était vraiment, vraiment qu'une petite partie de notre revendication initiale.

De sorte que je ne sais pas exactement ce qui en est, George, lorsque tu nous parles d'une entente. De quelle entente s'agit-il?

PAR M. GEORGE BERTHE :

535

Donc bien, je vais m'en tenir à cela. J'étais très heureux lorsqu'on m'a informé qu'il aurait été impossible, que c'était impossible d'ériger des barrières dans la Nastapoka.

540

En 2006, Hydro-Québec a eu à présenter, bref de nous dire, nous montrer où ils devaient ériger des barrières dans les rivières, mais ils ne l'ont jamais fait, pas encore en tout cas.

Ils sont allés voir en hélicoptère et en canot, pour vérifier les emplacements éventuels de barrières, de barrages (pardon excusez-moi) de barrage, pour savoir lesquelles des rivières pourraient accueillir des barrages. On nous a montré sur la carte.

545 Et la recherche effectuée, ils nous ont montré où ils ont effectué cette recherche, et nous avons tout fait pour leur faire comprendre que nous sommes prêts à les rencontrer pour parler de ces projets de barrages, en tout cas, s'ils ont l'intention d'en ériger des barrages dans cette région. Mais ils ne sont jamais revenus pour nous expliquer leurs plans en regard de barrages, et pour ces rivières.

550

Et pour les terres, les îles, ça j'en prends bien note. Merci.

PAR M. JOHNNY ADAMS:

555

Je crois que cette réunion tire à sa fin. Si quelqu'un est en train de penser, si elle ou il n'a pas eu l'occasion de dire, bien, vous pouvez venir à l'avant et partager cette pensée avec nous.

PAR M. JACK NIVIAxie:

560

Ce sera court. Je suis Jack Nivaxie et j'apprécie mon travail, je suis reconnaissant de ce travail.

565

Mais je serais très reconnaissant si on élargissait ce parc, parce qu'il y a d'autres terres dont nous pourrions nous servir à bon escient à l'intérieur d'un parc national comme ça. Parce qu'il y a des zones très extraordinaires, au-delà des catégories que vous avez gardées, là, à l'intérieur.

570

Parce que je m'inquiète pour la rivière Nastapoka, parce que les bélugas y vont l'été, et ils y viennent chaque année.

Parce que nous avons de la difficulté avec les quotas, depuis que les quotas ont été imposés, les quotas annuels, c'est nouveau pour nous, c'est inconfortable pour nous d'avoir à survivre avec de tels quotas. Je vous remercie.

575

PAR M. JOHNNY ADAMS:

Merci d'être venu.

580

Il faut nous donner votre nom, parce que nous enregistrons tout ce qui est dit. Vous devez vous identifier et nous dire d'où vous venez, et votre âge tant qu'à y être, c'est comme ça qu'on est supposé de faire.

PAR M. JOSEPH ANNAHATAK :

585

Johnny nous nargue. Heureusement, il n'a plus autant de pouvoir (inaudible) plus membre de Makivik. Ça aussi, bien sûr, je le nargue.

590 Alors on nous a permis de venir participer à cette assemblée, mais nous avons vécu une problématique avec l'avion, c'est pour ça qu'on n'était pas là hier.

595 C'est de toute première importance pour nous, ces discussions. Et de plus, notre fils a terminé à l'école secondaire hier, c'était la cérémonie, donc c'était très important pour nous, et nous ne pouvions pas venir hier.

Alors je ne sais pas à qui adresser ma question, mais je vais quand même la poser, et la personne qui se sent à l'aise pour répondre pourrait être essayer de répondre.

600 Merci Robby de nous avoir souhaiter la bienvenue.

PAR M. JOHNNY ADAMS:

605 Les gens ici à notre gauche sont ici pour nous fournir des renseignements liés à nos questions, à nos préoccupations. Ils font partie du groupe qui créerait le parc, il serait impossible de créer un tel parc sans eux.

610 Et il faudra qu'ils retournent aux lieux où ils travaillent, parce que nous devons assurer le suivi chacun à son poste, mais tout ce qui a été dit a été pris en note, a été écrit et enregistré, donc soyez assurés que tout a été capté.

PAR M. ROBBY TOOKALOOK :

615 Alors j'étais quelque peu inquiet suite à quelque chose que vous avez dit. Merci à nouveau.

Toutefois est-il que j'aimerais partager encore quelques commentaires. Si vous nous quittez aujourd'hui ou demain, nous sommes très heureux de votre présence parce que nous allons vous fêter ce soir. Quand est-ce que vous devez partir.

620 **PAR M. JOHNNY ADAMS:**

Il y a un avion nolisé qui s'envole à dix heures (10 h) demain matin.

625 **PAR M ROBBY TOOKALOOK :**

Bon, j'ai ce commentaire découlant de ce que George a dit. Comme nous le savons, concernant les non-bénéficiaires, moi en tout cas, je suis tout à fait au courant, et je tiens à dire quelque chose au moment où ces deux (2) personnes étaient là en tout cas, mais ils ne sont pas là.

630 Il y en a un qui a sa licence mais l'autre ne l'a pas, permission de chasse. On nous dit qu'ils pourront poursuivre, continuer à chasser et à pêcher avec ces permis. Mais je me demande où, jusqu'où ils pourront aller à la chasse ou à la pêche. Si la création, l'exploitation du parc a lieu, jusqu'où pourront-ils aller pour chasser et pour pêcher, s'ils détiennent un permis.

635 Comme nous le savons, dans la région du Nunavik, il faut avoir un permis pour pouvoir aller à la chasse ou à la pêche. Alors le gouvernement devrait prendre en considération qu'il y a des non-bénéficiaires qui habitent dans les régions utilisées par les Inuits. Le gouvernement devra prendre en compte qu'il faudra préciser les zones où ils pourront aller et les zones où ils ne pourront pas aller.

640 J'aimerais encore dire quelque chose au sujet du projet d'Antony, parce que nous voulons savoir ce qui va se passer avec (inaudible) et avec les gens qui sont allés chasser les bélugas, les Cris. Ils étaient en conflit avec les Cris. On leur a dit que ces terres appartenaient aux Cris.

645 Donc j'aimerais bien savoir et ça me fera plaisir de savoir ce qu'Antony aura à dire après la réunion.

Merci à vous tous, merci à vous, Johnny. Merci Johnny d'avoir été comme le maître de cette cérémonie, le chef, le président d'assemblée bref, et je me demande si c'est la dernière
650 assemblée qui sera tenue, parce que moi, j'ai l'impression qu'il y a plus de gens qui ont des préoccupations.

Je voudrais que ce parc soit créé aussitôt que possible, et nous pourrions aller tirer cela au clair avec le gouvernement à l'avenir. Merci à vous tous.

655 Je vous dis que les étudiants, les étudiantes de l'école, le secondaire V seront célébrés ce soir, et vous aussi.

PAR M. ERNEST TUNIC:

660 Moi aussi je tiens à vous remercier. Je suis rassuré car je me rends compte qu'on a pris en note, on a enregistré ce que nous avons à dire; que nos inquiétudes, nos préoccupations et nos recommandations sont là et j'espère que tout cela sera pris en considération.

665 Et j'aimerais dire une dernière fois que la rivière Nastapoka devrait recevoir une attention particulière et devrait être protégée.

Et j'aimerais remercier tous ceux qui se sont exprimés, et ils sont nombreux à avoir exprimé leur désir de faire inclure la Nastapoka à l'intérieur du parc.

670

PAR M. ALEC NIVIAxie:

675 Merci d'être venus. Je m'appelle Alec Niviaxie. Je ne vois pas des jeunes en très grand nombre ici parmi nous, et moi je crois que ce serait une bonne idée de faire participer les jeunes à ces audiences, les jeunes adultes.

680 Alors demandez, la prochaine fois, qu'ils puissent venir. Souvent, lorsqu'il y a des réunions dans les collectivités, c'est comme s'ils ne savent pas encore qu'ils sont des membres de la collectivité. J'aimerais beaucoup qu'ils soient convaincus que c'est leur place aussi ici.

MOT DE LA FIN

685

PAR M. JOHNNY ADAMS:

690 Tu as raison, Alec. Et j'ai parlé d'ailleurs à la radio, à la communauté hier pour m'assurer que tout le monde se sente à l'aise et que tout le monde se sente bien accueilli, et que tout le monde sache que les portes sont ouvertes à tous.

695 Et hier soir, nous étions quand même nombreux. C'est un peu comme ça dans la plupart des collectivités, les jeunes ne se présentent pas toujours à de telles réunions, mais je vais certainement continuer à le mentionner. Merci Alec.

700 Tu as mentionné autre chose hier, et j'en ai bien pris note, je le répète même aujourd'hui, parfois lorsque nous sommes appelés à mener, à jouer le rôle de politicien, nous devons laisser nos propres familles, nos enfants à la maison, et j'ai mentionné la raison de l'absence de Maggie hier, due à la remise de diplôme à son fils, et (inaudible).

705 Souvent, nous les élus, nous délaissions nos familles, nous devons les quitter pour de longues périodes. Je le dis pour que les gens puissent comprendre ce que ces gens ici avec nous ont fait pour venir ici.

710 Sachez que vos commentaires ont été écoutés et que nous n'allons pas les oublier. Et le comité ici aura à présenter son rapport à la ministre, ce groupe de travail. Et ça nous a fait plaisir d'apprendre que les gens d'Umiujaq désirent travailler ensemble avec la collectivité Kuujjuarapik et avec les Cris également, pour mettre sur pied ce parc, avec le groupe de travail. Ça, nous l'avons entendu hier.

715 Ils ont exprimé le désir de faire en sorte qu'Umiujaq soit une priorité et nous avons clairement entendu vos préoccupations.

On nous a également dit que certains membres de la collectivité d'Umiujaq qui sont des non-bénéficiaires perdront leurs droits, une fois le parc mis sur pied, et cela était une source de préoccupation par certains, du fait que ça va changer leur façon de faire.

Toutefois, les droits des Inuits ne seront aucunement entachés, et je reviens à ce qu'Alec Niviakie nous a dit hier, comme quoi il était un peu inquiet des activités des défenseurs des droits des animaux, il voulait s'assurer que ces gens n'aient pas d'effets néfastes sur les droits des Inuits dans le parc, parce que c'est envisageable. Il serait possible que ces activités des défenseurs des droits des animaux pourraient contrer l'exploitation traditionnelle des Inuits, les droits des Inuits. Il faut demeurer vigilant à cet égard.

Depuis hier, on entend dire que Nastapoka devrait se trouver à l'intérieur du parc, et ce n'est pas que les gens d'Umiujaq qui le disent, les gens d'Inukjuak l'ont dit également, d'autres aussi, comme quoi ils croient que Nastapoka devrait faire partie du parc. Nous l'avons entendu de la bouche de nombreuses personnes.

Et ça se retrouvera nécessairement au rapport qui sera rédigé suite à ces auditions publiques.

Et les corporations foncières, les collectivités, les Cris et les autres collectivités qui se sont exprimées, tout ce qu'ils ont dit, leurs préoccupations, les questions posées aussi par le comité, le groupe de travail ici, les présentations que nous avons entendues, penser à l'objectif aussi de ces audiences publiques, tout cela est à prendre en considération dans le rapport.

Nous tenons à remercier les gens par là-bas, les interprètes qui sont renfermés dans ces petits cabanons où il fait sans doute un peu plus chaud qu'ici, et le technicien qui s'est occupé de l'équipement.

Annie aussi, et ce comité de travail qui ont la force de travailler ensemble comme ça des années durant, ils vont examiner le rapport qui découlera de ces audiences publiques avant que ce rapport ne soit déposé devant la ministre.

Moi aussi, je vais relire ce rapport. Soyez assurés que tout ce que vous dites, là, sera pris en compte.

Nous tenons une autre audition publique à Kuujjuarapik bientôt, et ces audiences sont importantes. Il s'agit d'une enceinte dans laquelle des améliorations doivent être proposées, c'est ce que nous espérons ardemment.

PAR M. ROBBY TOOKALOOK :

Alors une nourriture nous sera apportée pour six heures trente (6 h 30), est-ce que vous pouvez être ici. Nous voulons réellement manger ensemble avec vous, est-ce que vous pouvez

760 venir. Même si ce n'est pas tous les membres de la collectivité qui viendra parce qu'il y a quand même cette remise des diplômes à l'école qui sera une activité importante pour plusieurs personnes, mais ceux qui sont disponibles désirent réellement revenir ici et manger avec vous. Merci.

765

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sou mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

770 FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.